

LE SAINT-PERE

Et l'Œuvre de la préservation de la foi

POUR prémunir toujours davantage le peuple de Rome contre les embûches que lui tendent les différentes sectes hérétiques, on a fondé l'an dernier, sous l'inspiration de N. S. P. Léon XIII, l'œuvre de la Préservation de la foi.

Afin que les résultats déjà obtenus puissent se consolider, s'étendre et s'accroître, Sa Sainteté a adressé à S. Em. le cardinal Respighi, son vicaire général, une Lettre qui devait être communiquée aux curés de la ville de Rome. Ceux-ci, réunis au siège de l'œuvre, ont écouté, debout, la lecture faite par le cardinal lui-même du document pontifical que nous avons l'honneur de reproduire ici.

A M. le cardinal Pierre Respighi,
notre vicaire général.

Monsieur le cardinal,

Déjà dès les premiers temps de Notre pontificat, Nous dûmes indiquer, comme un des dommages les plus déplorables que le changement dans l'ordre des choses apporta dans cette capitale du monde catholique, le prosélytisme ardent de l'hérésie et, partant, le péril auquel était exposée la foi de Notre peuple. Et à ce sujet, Nous adressant à Notre cardinal vicaire (1), Nous avons, à plusieurs reprises, imparti aux fidèles des exhortations, des conseils et des avertissements, les mettant en garde contre les multiples tentatives que des

(1) Allusion aux lettres pontificales adressées au cardinal vicaire, les 26 juin 1878 et 25 mars 1879.